



Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Sobriété énergétique

- ✓ Près de **4 milliards d'euros** ont été investis sur la **rénovation et l'isolation des bâtiments** de l'État depuis 2017 et 150 millions supplémentaires sont programmés pour 2023.
- ✓ Lancement d'un plan national d'installation de **panneaux photovoltaïques**.
- ✓ **Tous les écrans non-essentiels** des halls, cantines ou couloirs seront éteints, et l'éclairage des bâtiments, notamment nocturne, sera limité.



Formation des agents

- ✓ Des formations sont mises à disposition de tous les agents et **il est d'ores et déjà prévu que 25 000 cadres de la fonction publique soient formés** à la transition écologique.

Mobilités

- ✓ Le **forfait mobilités durables** est renforcé : il passe de 200€ à 300€ et devient cumulable avec le remboursement de l'abonnement de transport en commun, compatible avec les pratiques de télétravail et ouvert à d'autres modes de transport.
- ✓ Le **forfait télétravail est augmenté**, il passe de 2,50€ à 2,88€ pour aider les agents face aux coûts de l'énergie.
- ✓ L'installation de **parkings vélos sécurisés** sur les sites et le verdissement de la flotte automobile seront poursuivis.



Agents publics, mobilisons-nous tous ensemble pour atteindre notre objectif de réduction des consommations d'énergie en vue d'atteindre la neutralité carbone :
-10% dans les deux ans, -40% d'ici 2050.